





































































## Liste des mesures mises en place et à venir au CSP – Annexe 2

5		Réduire les coûts en énergie	Mise en place d'un système automatisé de contrôle de chauffage et de climatisation qui passe en mode économie la nuit	Toutes les salles + aires communes	L'automatisation du contrôle des fournaies permettra de mieux contrôler la température dans les salles, d'améliorer le confort des usagers et de réduire les coûts en énergie.
6		Réduire les déchets Utiliser des produits de nettoyage vert Utiliser des matières recyclées pour la papeterie	Adhésion possible à un groupe d'achats	Secrétariat, administration, bureaux et accueil	
8			Papier à main	Salles de bain	
9			Papier de toilette	Salles de bain	
10			Papier pour imprimante et photocopieur  Enveloppes	Secrétariat, administration et bureaux	
12	Dév.dur.	Utiliser des matières recyclées	Papier à lettre de la campagne de levée de fonds  Enveloppes	Direction	
13	Eau - Air	Utiliser des produits de nettoyage « vert »	Lavage des planchers et des tapis Peinture recyclée à faible émission Lavage des cuvettes et des lavabos	Tout le centre	

## Tableau modèle des mesures – Annexe 3

		<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Lieu</b>	<b>Résultats obtenus</b>
1	Déchets	Réduire les déchets			
2	Déchets				
3	Déchets				
4	Déchets				
5	Déchets				
6	Déchets				
7	Air	Réduire l'émission de gaz à effet de serre			
8	Air				
9	Air				
10	Dév.Dur	Utiliser des matières recyclées			
11	Dév.Dur.				
12	Dév.Dur				
13	Dév. Dur.				
14	Dév.Dur				
15	Dév.Dur				
16	Eau - Air	Réduire la consommation et l'émission de gaz à effet de serre			
17	Eau	Réduire la consommation d'eau			
18	Eau - Air				

## Récupération faite au Centre St-Pierre- Annexe 4

DESCRIPTION	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Totaux
Piles	688	240	93	116	210	769			2116
Bacs de Plastique, Verre, Métal (360 litres)		2	11	11	15	1			40
Bacs de Papier, Carton (360 litres)		26	19	21	24	3			93

La Société a pour objets de promouvoir, de développer et de favoriser les 3RV, soit la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits, ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources.

La protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources, qui sont des éléments-clefs du principe de développement durable, sont au cœur des actions de la Société. Au-delà des obligations que lui confèrent sa mission et son rôle de coordination des activités de mise en valeur de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, ce qui motive RECYC-QUÉBEC c'est la conviction que la promotion du développement durable passe par la multiplication de gestes concrets posés au quotidien.

Ainsi, dans le cadre de sa politique environnementale, la Société et chacun de ses employés s'engagent à :

▪ **PRINCIPE GÉNÉRAL**

- Gérer ses activités de façon responsable et en conformité avec les principes du développement durable;

▪ **GESTION ÉCOLOGIQUE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

- Gérer ses matières résiduelles de façon exemplaire, dans le respect des principes de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*;

▪ **UTILISATION ET ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES**

- Appliquer des critères d'acquisition ou de location de biens ou services respectueux de l'environnement et du développement durable;

▪ **ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

- Appliquer des mesures d'économie d'énergie à ses places d'affaires en encourageant les changements de comportements et en favorisant l'achat d'équipements peu énergivores;

▪ **RÉDUCTION DES IMPACTS DU TRANSPORT**

- Favoriser des mesures réduisant l'impact du transport urbain et interurbain;

▪ **RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU**

- Appliquer des mesures d'économie d'eau à ses places d'affaires en encourageant les changements de comportements et en favorisant l'achat d'équipements appropriés;

▪ **RELATIONS D'AFFAIRES RESPECTUEUSES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- Encourager ses partenaires, dans le cadre de toute entente de collaboration, contrat de services et octroi de subvention, à appliquer les principes du développement durable et à observer les exigences légales en matières d'environnement;

▪ **INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION**

- Prendre des mesures pour informer, sensibiliser et éduquer ses partenaires et ses clientèles, afin qu'ils adoptent ou qu'ils maintiennent des comportements écociviques dans leurs actions quotidiennes.

Reconnaissant ces principes fondamentaux et l'importance de respecter la politique environnementale, la Société s'engage à :

- Adopter et mettre en œuvre un plan d'action découlant de cette politique;
- Nommer un coordonnateur à la politique environnementale et au plan d'action et créer un comité environnemental responsable du suivi;
- Rendre compte annuellement auprès du conseil d'administration, de tous les employés et de la population par le biais du rapport annuel de la Société du respect de la politique environnementale et de l'application du plan d'action.

(Avril 2006)



**Collège de  
Rosemont**

Direction générale

## **Politique relative à la protection de l'environnement et au développement durable**

**Version révisée**

**Politique adoptée par le Conseil d'administration le 6 juin 1996**

## **ARTICLE 1 - ÉNONCÉ DE PRINCIPE**

Le Collège de Rosemont s'engage à établir et à maintenir des normes élevées de protection de l'environnement, tout en se montrant un chef de file en matière d'éducation relative à l'environnement et au développement durable.

## **ARTICLE 2 - PORTÉE DE LA POLITIQUE**

Dans le respect des lois, des règlements et enfin des disponibilités budgétaires, la politique du Collège de Rosemont relative à la protection de l'environnement et au développement durable guide les interventions, notamment dans les champs suivants :

- développement des programmes
- gestion des programmes
- éducation environnementale
- directives d'achats
- maîtrise de l'énergie
- qualité de l'air
- gestion de l'eau
- gestion écologique des déchets
- gestion des matières dangereuses
- aménagement paysager
- vérification environnementale

La politique décrit également le rôle et la responsabilité de chacun et chacune dans la mise en application de la politique.

## **ARTICLE 3 - DESTINATAIRES**

La politique s'applique à toute personne qui pénètre sur le territoire du Collège de Rosemont soit pour y étudier, soit pour y travailler; chaque personne est aussi gardienne de la politique. Le Collège de Rosemont s'attend à ce que toute personne qui se trouve au collège souscrive aux principes de cette politique et s'engage à se conduire en citoyenne et citoyen responsables et respectueux de l'environnement.

## **ARTICLE 4 - RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

La Direction générale du Collège de Rosemont est responsable de l'application de la politique relative à la protection de l'environnement et au développement durable. Elle confie :

- à la Direction des études deux champs, à savoir la responsabilité du développement et de la gestion des programmes de formation, ainsi que la promotion de l'éducation relative à l'environnement et au développement durable;
- à la Direction des ressources matérielles la responsabilité de la gestion environnementale;
- à un organisme partenaire, un mandat de coordonner les efforts des personnes bénévoles animées d'une volonté de travailler au maintien de la qualité de l'environnement de l'institution.

## **ARTICLE 5 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE**

### **5.1 Objectifs de formation**

Dans la formation scolaire qui mène à l'obtention d'une sanction, la Direction des études donnera son appui à l'émergence de programmes et de projets reliés à la politique relative à la protection de l'environnement, et ce, tant au niveau régional, national qu'international.

## 5.2 Objectifs de sensibilisation

Le Collège, en concertation avec l'organisme partenaire, verra à mettre en place des programmes ou des activités de sensibilisation en vue d'améliorer la qualité de la vie à l'intérieur de l'institution, afin de développer chez les usagers des comportements écociviques.

## 5.3 Objectifs de gestion

Chaque service et chaque département a l'obligation de viser le respect de trois principes fondamentaux d'une saine gestion environnementale, à savoir la réduction, la réutilisation et la récupération. De façon plus spécifique, des actions doivent être menées dans les domaines suivant :

### - Directives d'achats

Les services rendus et les produits utilisés influencent directement la nature et la quantité de déchets; le Collège vise à réduire les déchets à la source et à donner préférence à l'utilisation de produits recyclables et réutilisables.

### - Maîtrise de l'énergie

L'objectif général de la gestion de l'énergie consiste à appliquer des choix éclairés en matière de source d'énergie, de technologie et de méthodes d'exploitation et d'utilisation de ces technologies dans le respect des besoins des usagers en assurant une meilleure protection de l'environnement dans un contexte viable.

### - Qualité de l'air

La santé et le confort des usagers sont étroitement reliés à la qualité de l'air intérieur. En conséquence l'objectif principal sera de régler les problèmes qui causent les conditions d'inconfort et de diminuer les sources matérielles de polluants pouvant constituer une menace pour la santé des occupants. Des pratiques d'entretien sanitaires appropriées et des systèmes de ventilation adéquats seront maintenus en fonction lorsque les conditions d'exploitation ou les règlements sur la qualité du milieu de travail l'exigent.

### - Gestion de l'eau

Malgré que l'eau soit une ressource renouvelable, les coûts pour la société sont très élevés. Les objectifs poursuivis par la gestion de l'eau sont d'enrayer le gaspillage, d'en réduire l'usage tout en respectant les besoins des utilisateurs et à en protéger la qualité en prévenant la contamination.

### - Gestion des déchets

Dans la pratique on cherchera à réduire, de la manière la plus écologique possible, la quantité de déchets à éliminer. Il s'agira donc de mettre en oeuvre, coordonner et promouvoir les activités les plus avantageuses en terme de réduction, de réutilisation, de recyclage et de compostage.

### - Gestion des matières dangereuses

La gestion des matières dangereuses vise à offrir des conditions de travail ou d'apprentissage sécuritaires malgré la nécessité d'utiliser des matières dangereuses. Elle concerne, entre

autres, les opérations suivantes :

- limiter l'acquisition de matières dangereuses à l'essentiel en essayant de leur substituer des produits moins nocifs lorsqu'ils sont disponibles et équivalents;
- encadrer l'utilisation des matières dangereuses dans les protocoles de contrôles mis à jour régulièrement, récupérer et recycler lorsque possible;
- disposer des déchets dangereux en toute sécurité pour les personnes et l'environnement.
- **L'entretien des terrains**

L'entretien des terrains ainsi que l'embellissement intérieur et extérieur se fera dans le plus grand respect possible de l'environnement en réduisant systématiquement l'usage de produits chimiques lorsque des solutions naturelles et économiquement viables sont disponibles, que ce soit pour l'enrichissement des sols, le contrôle des mauvaises herbes, l'entretien des voies de circulation en hiver, et autres.

## **ARTICLE 6 - MODALITÉS D'APPLICATION**

### **Vérification environnementale**

Le Collège procédera annuellement à une vérification environnementale en s'inspirant des normes existantes et en voie de développement afin de s'assurer du respect de l'application de la présente politique et de l'amender au besoin pour la rendre conforme.

## **ARTICLE 7 - ENTRÉE EN VIGUEUR**

La présente politique entre en vigueur au moment de son adoption par le conseil d'administration.

# LE CENTRE ST-PIERRE PASSE AU VERT

SAVIEZ-VOUS QUE...



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec 



Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. Les autres partenaires sont ÉCOF – Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières, Atena, Groupe-conseil de Rimouski, le Réseau québécois des femmes en environnement, Action RE-buts, COOP La maison verte et Vélo Québec.

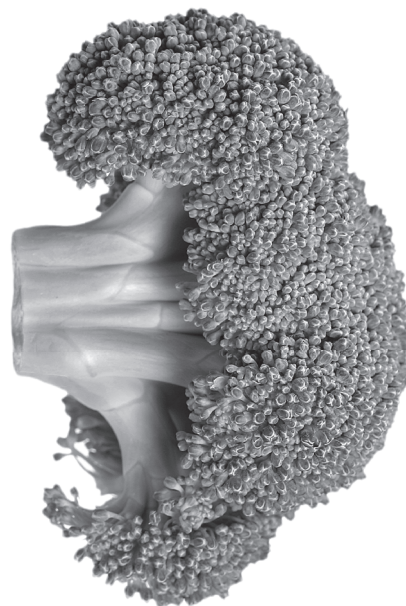
# SAVIEZ-VOUS QUE...

Les bouteilles  
d'eau  
prennent  
environ 500  
ans à se  
décomposer?

Source: *Vos déchets et vous, Guide de GMR des événements publics (FCQGÉD)*

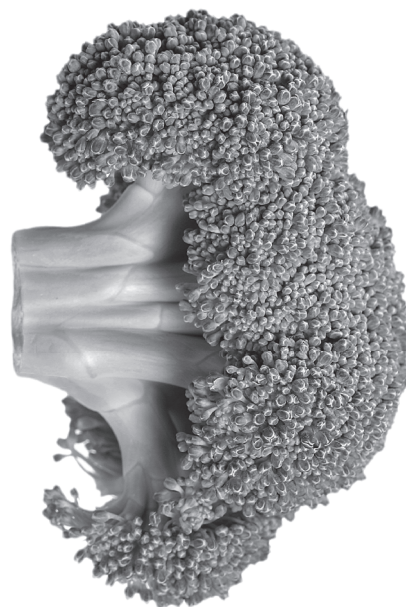
# **SUIVEZ LE GUIDE... PASSEZ AU VERT!**

Voilà l'invitation que vous lance le Centre St-Pierre dans le cadre du projet *Une bougie d'allumage pour un virage vert en milieu communautaire*. Prenez ce virage tout en douceur en participant à une journée de formation et d'information et en suivant le guide que nous avons conçu expressément pour vous.



# **SUIVEZ LE GUIDE... PASSEZ AU VERT!**

Voilà l'invitation que vous lance le Centre St-Pierre dans le cadre du projet *Une bougie d'allumage pour un virage vert en milieu communautaire*. Prenez ce virage tout en douceur en participant à une journée de formation et d'information et en suivant le guide que nous avons conçu expressément pour vous.



# **SUIVEZ LE GUIDE... PASSEZ AU VERT!**

Voilà l'invitation que vous lance le Centre St-Pierre dans le cadre du projet *Une bougie d'allumage pour un virage vert en milieu communautaire*. Prenez ce virage tout en douceur en participant à une journée de formation et d'information et en suivant le guide que nous avons conçu expressément pour vous.



À partir de sa propre expérience et du virage qu'il a amorcé dans ses murs depuis mai 2007, le Centre St-Pierre vous propose une journée où il sera question :

- des conditions à mettre en place pour faciliter ce passage
- des habitudes et des attitudes à changer
- de trucs et d'astuces écologiques
- de mesures simples à initier dans votre milieu

À Montréal, Michel Séguin, d'Action Re-buts, et à Trois-Rivières, Jean-Yves Guimond, de la coopérative de solidarité MRM, seront invités à parler de tous les aspects dont il faut tenir compte pour qu'une telle démarche soit un succès.



Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. Les autres partenaires sont ÉCOF – Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières, Atena, Groupe-conseil de Rimouski, le Réseau québécois des femmes en environnement, Action RE-buts, COOP La maison verte et Vélo Québec.

## SEULEMENT DEUX JOURNÉES DE FORMATION SONT PRÉVUES :

**Centre St-Pierre**

**1212, rue Panet, Montréal**

**Mardi 15 janvier 2008, de 9 h à 16 h**

OU

**Maison de la solidarité**

**1060, rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières**

**Jeudi 17 janvier 2008, de 9 h à 16 h**

Deux bonnes raisons pour vous inscrire le plus tôt possible : l'entrée est libre et le nombre de places est limité! Communiquez avec **Céline Richer** au Centre St-Pierre, en composant le **514 524-3561** poste 400.

À partir de sa propre expérience et du virage qu'il a amorcé dans ses murs depuis mai 2007, le Centre St-Pierre vous propose une journée où il sera question :

- des conditions à mettre en place pour faciliter ce passage
- des habitudes et des attitudes à changer
- de trucs et d'astuces écologiques
- de mesures simples à initier dans votre milieu

À Montréal, Michel Séguin, d'Action Re-buts, et à Trois-Rivières, Jean-Yves Guimond, de la coopérative de solidarité MRM, seront invités à parler de tous les aspects dont il faut tenir compte pour qu'une telle démarche soit un succès.



Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. Les autres partenaires sont ÉCOF – Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières, Atena, Groupe-conseil de Rimouski, le Réseau québécois des femmes en environnement, Action RE-buts, COOP La maison verte et Vélo Québec.

## SEULEMENT DEUX JOURNÉES DE FORMATION SONT PRÉVUES :

**Centre St-Pierre**

**1212, rue Panet, Montréal**

**Mardi 15 janvier 2008, de 9 h à 16 h**

OU

**Maison de la solidarité**

**1060, rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières**

**Jeudi 17 janvier 2008, de 9 h à 16 h**

Deux bonnes raisons pour vous inscrire le plus tôt possible : l'entrée est libre et le nombre de places est limité! Communiquez avec **Céline Richer** au Centre St-Pierre, en composant le **514 524-3561** poste 400.

À partir de sa propre expérience et du virage qu'il a amorcé dans ses murs depuis mai 2007, le Centre St-Pierre vous propose une journée où il sera question :

- des conditions à mettre en place pour faciliter ce passage
- des habitudes et des attitudes à changer
- de trucs et d'astuces écologiques
- de mesures simples à initier dans votre milieu

À Montréal, Michel Séguin, d'Action Re-buts, et à Trois-Rivières, Jean-Yves Guimond, de la coopérative de solidarité MRM, seront invités à parler de tous les aspects dont il faut tenir compte pour qu'une telle démarche soit un succès.



Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. Les autres partenaires sont ÉCOF – Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières, Atena, Groupe-conseil de Rimouski, le Réseau québécois des femmes en environnement, Action RE-buts, COOP La maison verte et Vélo Québec.

## SEULEMENT DEUX JOURNÉES DE FORMATION SONT PRÉVUES :

**Centre St-Pierre**

**1212, rue Panet, Montréal**

**Mardi 15 janvier 2008, de 9 h à 16 h**

OU

**Maison de la solidarité**

**1060, rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières**

**Jeudi 17 janvier 2008, de 9 h à 16 h**

Deux bonnes raisons pour vous inscrire le plus tôt possible : l'entrée est libre et le nombre de places est limité! Communiquez avec **Céline Richer** au Centre St-Pierre, en composant le **514 524-3561** poste 400.

# CENTRE ST-PIERRE

1212, RUE PANET  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2L 2Y7



## SUIVEZ LE GUIDE : PASSEZ AU VERT !



Voilà l'invitation que vous lance le Centre St-Pierre dans le cadre du projet *Une bougie d'allumage pour un virage vert en milieu communautaire*. Prenez ce virage tout en douceur en participant à une journée de formation et d'information et en suivant le guide que nous avons conçu expressément pour vous.

À partir de sa propre expérience et du virage qu'il a amorcé dans ses murs depuis mai 2007, le Centre St-Pierre vous propose une journée où il sera question :

- des conditions à mettre en place pour faciliter ce passage
- des habitudes et des attitudes à changer
- de trucs et d'astuces écologiques
- de mesures simples à initier dans votre milieu

À Montréal, Michel Séguin, d'Action RE-buts, et à Trois-Rivières, Jean-Yves Guimond, de la coopérative de solidarité MRM, seront invités à parler de tous les aspects dont il faut tenir compte pour qu'une telle démarche soit un succès.

### SEULEMENT DEUX JOURNÉES DE FORMATION SONT PRÉVUES.

Au Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, à Montréal

Mardi 15 janvier 2008, de 9 h à 16 h

ou

À la Maison de la solidarité, 1060, rue St-François-Xavier, à Trois-Rivières

Jeudi 17 janvier 2008, de 9 h à 16 h

Deux bonnes raisons pour vous inscrire le plus tôt possible : l'entrée est libre et le nombre de places est limité! Communiquez avec **Céline Richer** au Centre St-Pierre, en composant le **514 524-3561**, poste 400.

Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. Les autres partenaires sont ÉCOF - Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières, Atena, Groupe-conseil de Rimouski, le Réseau québécois des femmes en environnement, Action RE-buts, COOP La maison verte et Vélo Québec.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE  
DÈS MAINTENANT !

514 524-3561

POSTE 400



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec



[www.centrestpierre.org](http://www.centrestpierre.org)

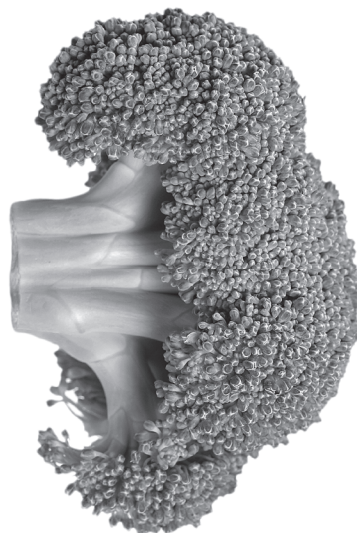
# LE CENTRE ST-PIERRE PASSE AU VERT!

## FAITES DES CHOIX ÉCOLOS

Laissez-vous tenter par nos tout nouveaux stationnements pour bicyclettes ou, encore, profitez de la proximité du métro Beaudry! Des choix santé qui rendront, à coup sûr, les participants à vos réunions et vos rencontres plus éveillés et plus animés.

FAITES COMME NOUS! PASSEZ AU VERT, TOUT EN DOUCEUR! ↘ ↘ ↘ ↘ ↘ ↘

L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ?



# LE CENTRE ST-PIERRE PASSE AU VERT!

## FAITES DES CHOIX ÉCOLOS

Laissez-vous tenter par nos tout nouveaux stationnements pour bicyclettes ou, encore, profitez de la proximité du métro Beaudry! Des choix santé qui rendront, à coup sûr, les participants à vos réunions et vos rencontres plus éveillés et plus animés.

FAITES COMME NOUS! PASSEZ AU VERT, TOUT EN DOUCEUR! ↘ ↘ ↘ ↘ ↘ ↘

L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ?



# LE CENTRE ST-PIERRE PASSE AU VERT!

## FAITES DES CHOIX ÉCOLOS

Laissez-vous tenter par nos tout nouveaux stationnements pour bicyclettes ou, encore, profitez de la proximité du métro Beaudry! Des choix santé qui rendront, à coup sûr, les participants à vos réunions et vos rencontres plus éveillés et plus animés.

FAITES COMME NOUS! PASSEZ AU VERT, TOUT EN DOUCEUR! ↘ ↘ ↘ ↘ ↘ ↘

L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ?





Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec.

Merci à Vélo Québec pour les recommandations d'aménagement de notre stationnement!

Merci à Éco-quartier Saint-Jacques!

# LE CENTRE ST-PIERRE RÉCUPÈRE!

## L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ?

**Dans chacune de nos salles et dans les aires communes, jetez papier, carton, plastique, métal et verre dans les bacs prévus à cette fin. Déposez vos piles usées dans le contenant clairement identifié dans le hall d'entrée.**

**FAITES COMME NOUS! PASSEZ AU VERT, TOUT EN DOUCEUR! ➡ ➡**



Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec.

Merci à Vélo Québec pour les recommandations d'aménagement de notre stationnement!

Merci à Éco-quartier Saint-Jacques!

# LE CENTRE ST-PIERRE RÉCUPÈRE!

## L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ?

**Dans chacune de nos salles et dans les aires communes, jetez papier, carton, plastique, métal et verre dans les bacs prévus à cette fin. Déposez vos piles usées dans le contenant clairement identifié dans le hall d'entrée.**

**FAITES COMME NOUS! PASSEZ AU VERT, TOUT EN DOUCEUR! ➡ ➡**



Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec.

Merci à Vélo Québec pour les recommandations d'aménagement de notre stationnement!

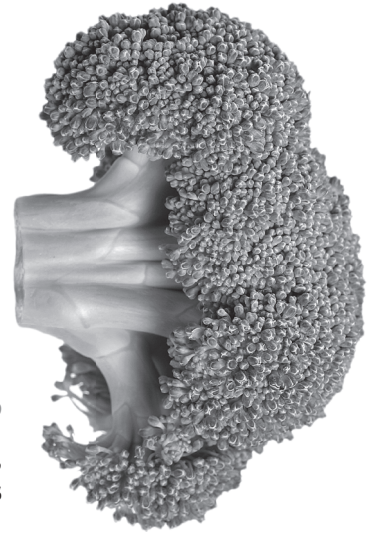
Merci à Éco-quartier Saint-Jacques!

# LE CENTRE ST-PIERRE RÉCUPÈRE!

## L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ?

**Dans chacune de nos salles et dans les aires communes, jetez papier, carton, plastique, métal et verre dans les bacs prévus à cette fin. Déposez vos piles usées dans le contenant clairement identifié dans le hall d'entrée.**

**FAITES COMME NOUS! PASSEZ AU VERT, TOUT EN DOUCEUR! ➡ ➡**





**FAITES COMME NOUS  
UNE AUTRE BONNE RAISON DE  
CHOISIR LE CENTRE ST-PIERRE  
PASSEZ AU VERT!**

## LE CENTRE ST-PIERRE PASSE AU VERT...

### L'avez-vous remarqué ?

Avec son projet **Une bougie d'allumage pour un virage vert en milieu communautaire**, le Centre St-Pierre (CSP) a amorcé un virage vert dans ses murs en adoptant des mesures toutes simples. Vous connaissez bien le CSP puisque vous l'avez choisi comme lieu de rencontre pour vos activités. Fier de vous compter parmi ses clients, le Centre veut partager avec vous quelques informations utiles vous permettant de faire des choix plus verts et plus éclairés. De plus, il vous invite à le suivre dans cette aventure en vous proposant d'adopter, vous aussi, des pratiques plus écologiques.

## LE CENTRE ST-PIERRE RÉCUPÈRE...

### L'avez-vous remarqué ?

Faites des choix santé et invitez les participants à vos rencontres à en faire autant :

- Laissez-vous tenter par nos tout nouveaux stationnements pour bicyclettes.
- Profitez de la proximité du métro Beaudry.

DES CHOIX QUI RENDRONT, À COUP SÛR, LES PARTICIPANTS À VOS RÉUNIONS PLUS ÉVEILLÉS ET PLUS ANIMÉS !

Dans chacune de nos salles et dans les aires communes du CSP :

- Jetez papier, carton, plastique, métal et verre dans les bacs prévus à cette fin.
- Déposez vos piles usées dans le contenant clairement identifié dans le hall d'entrée.

## QUELQUES CONSEILS

### Pour un virage tout en douceur...

- Organisez des événements écoresponsables dans le respect du développement durable. Pour en savoir plus sur l'organisation de ce genre d'événements et pour des avis-conseils, visitez le site du RQFE : [www.rqfe.org/evenement](http://www.rqfe.org/evenement)
- Faites vos invitations par courriel et photocopiez vos documents recto verso.
- Demandez à votre traiteur l'option buffet plutôt que la formule boîte à lunch ; cela évitera le suremballage.
- Évitez l'eau embouteillée. Choisissez plutôt d'offrir l'eau du robinet.
- Visez « **zéro déchet** » : par exemple, demandez à votre traiteur s'il offre de la vaisselle véritable ou de la vaisselle recyclable ou compostable. Pour une gestion écologique et économique des déchets, visitez le site d'Action RE-buts : [www.actionrebuts.org](http://www.actionrebuts.org)
- Visez « **zéro carbone** » : par exemple, invitez les participants à vos rencontres à privilégier, chaque fois que la chose est possible, le covoiturage ou le transport collectif.

## UNE BOUGIE D'ALLUMAGE...

### Avec nos partenaires

Le CSP passe au vert et souhaite convaincre 20 organismes communautaires des régions de Montréal et de la Mauricie à faire de même. Une activité de formation et un guide leur seront proposés en vue de les aider dans cette démarche. Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. Les autres partenaires sont ÉCOF – Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières, Atena, Groupe-conseil de Rimouski, le Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE), Action RE-buts, COOP La maison verte et Vélo Québec.

### Merci à tous nos partenaires !



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier  
Québec



ATENA  
[www.atena.qc.ca](http://www.atena.qc.ca)



ÉCOF-CDEC  
de Trois-Rivières



**LE CENTRE SPIERRE  
PASSE AU **VERT****





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

### DES FORMATIONS VERTES SUR FOND BLANC

Montréal, le 10 décembre 2007 Le Centre St-Pierre (CSP) de Montréal offre deux formations gratuites aux organismes communautaires qui souhaitent, tout comme lui, effectuer ou accentuer un virage vert dans leurs pratiques, qu'ils soient locataires ou propriétaires de leur immeuble.

#### **Suivez le guide : Passez au vert!**

Cette formation, intitulée *Suivez le guide : passez au vert!*, a lieu respectivement à Montréal et à Trois-Rivières, les 15 et 17 janvier prochain. Durant cette journée, animée par Marielle Raïche du CSP, il sera question :

- des conditions à mettre en place pour faciliter un passage en douce au vert
- des habitudes et des attitudes à changer
- des trucs et astuces écologiques incluant l'organisation d'événements éco responsables
- de mesures simples à initier dans votre milieu respectif.

À **Montréal**, madame Raïche s'est assurée de la participation de Michel Séguin - un passionné de l'environnement, anciennement du *Réseau des ressourceries du Québec* et membre actif d'*Action RE-buts* - pour parler de tous les aspects dont il faut tenir compte pour qu'une telle démarche soit un succès, **mardi le 15 janvier 2008, de 9h à 16h au Centre St-Pierre situé au 1212 de la rue Panet.**

À **Trois-Rivières**, elle pourra compter sur la collaboration de Jean-Yves Guimond, de la coopérative de solidarité *MRM* pour en faire de même, **jeudi le 17 janvier 2008, de 9h à 16h, à la Maison de la solidarité au 1060 de la rue St-François-Xavier.**

Lors de cette journée de formation et d'information, un guide sera remis aux participants. Expressément conçu par le CSP pour des organismes communautaires, ce guide partage entre autres des leçons et des façons de faire, tirées de sa propre expérimentation d'un virage vert effectué en ses murs depuis mai 2007. Il propose aussi des mesures écologiques simples à initier et à implanter, en plus de livrer quelques trucs pour sensibiliser tous les publics des organisations et convaincre les plus récalcitrants.

L'entrée est libre. Le nombre de places étant limité, il faut donc obligatoirement réserver sa place auprès de Céline Richer du Centre St-Pierre : (514) 524-3561, poste 400 ou [cricher@centrestpierre.org](mailto:cricher@centrestpierre.org).

Ces formations sont rendues possibles grâce au *Fonds d'action québécois en développement durable* (FAQDD) et son partenaire financier, le gouvernement du Québec. Plusieurs partenaires sont associés pour inspirer et alimenter la démarche du

CSP et celle des groupes communautaires : *ÉCOF* (Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières), *Atena* Groupe-conseil de Rimouski, *Action RE-buts*, la coopérative *La maison verte*, *Vélo- Québec* et le *Réseau québécois des femmes en environnement* (RQFE). Grâce à ce dernier, une formation vient d'ailleurs de s'ajouter au programme régulier d'activités du Centre St- Pierre.

### **Comment organiser un événement éco responsable?**

Hayet Djebbour du RQFE et conseillère en éco responsabilité des événements tentera de répondre à cette question pour aussi peu que 50\$ (incluant 20\$ de frais d'inscription), le 31 janvier prochain, de 13h 30 à 16h, toujours au 1212 Panet à Montréal.

En effet, plusieurs milliers d'évènements sont organisés au Québec, chaque année. Ces manifestations ont un impact considérable sur l'environnement, notamment en générant des déchets et des gaz à effet de serre. Cette formation propose plusieurs actions pour réduire ces impacts négatifs et augmenter les répercussions positives sur la société. Sa formule participative permet de trouver ensemble des solutions concrètes et adaptées aux besoins des organismes participants pour chaque volet de l'organisation de leurs événements.

Effectuez donc un virage vert tout en douceur en participant à ces journées de formation et d'information!

- 30 -

Source : Claude Champagne, agent de communication du Centre St-Pierre (514) 524-3973 poste 411, [cchampagne@centrestpierre.org](mailto:cchampagne@centrestpierre.org)

Production  
Centre St-Pierre ©2008

Coordination du projet  
Francine Pelletier et Suzanne Leroux

Conception, recherche et rédaction  
Marielle Raïche

Équipe technique vidéo  
Lise LaPalme et Alain Villemure

Mise en page et intégration  
Alain Villemure